



Processus d'information et de consultation publique

Parc éolien de Saint-Valentin

VENTERRE
le parc éolien

TransAltaTM



PROCESSUS DE CONSULTATION

TransAlta-Venterre et la consultation avec les communautés

TransAlta-Venterre accorde une importance particulière aux relations avec les communautés concernées par ses projets. Dans l'ensemble de ses relations et de ses communications, l'entreprise privilégie un climat de transparence, d'ouverture et de respect. Dès les premières étapes du projet, l'initiateur (TCI Air Énergie en 2006 et 2007) a identifié les parties prenantes et les a rencontrées afin de partager une information juste et objective sur le projet et de recueillir leurs préoccupations. Une population bien informée est souvent plus réceptive aux changements créés par l'arrivée d'un nouveau projet dans une région, facilitant ainsi l'intégration sociale de ce dernier. TransAlta-Venterre a établi une relation interactive et de confiance avec les communautés et les parties intéressées :

- par des rencontres avec les représentants des MRC et des municipalités;
- par des visites personnalisées auprès des propriétaires terriens;
- par des événements « portes ouvertes » auxquels les médias et toute la population environnante ont été conviés;
- par la diffusion d'information entre autres au moyen de bulletins d'information, d'un site Web, d'un numéro sans frais et de publicités;
- par des rencontres ciblées avec les différentes organisations du milieu (Chambre de commerce, Association des aérostiers, International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu), et
- par la création d'un bureau de projet.

Depuis 2006, plus d'une cinquantaine d'activités d'information et de consultation ont été organisées avec les différents acteurs du milieu. Le détail de ces activités est présenté ci-dessous.

De plus, trois événements de type « portes ouvertes » ont été organisés, un bureau de projet a été ouvert et plusieurs outils de communication ont été déployés. Le détail de ces activités est présenté à la section suivante. Cette approche proactive a permis à TransAlta-Venterre de mieux connaître le milieu et d'identifier des enjeux importants dont elle a tenu compte dans la planification de son projet.

Dès le départ, notre volonté a été de bâtir le projet de parc éolien en concertation avec tous les acteurs socioéconomiques du milieu, notamment avec les citoyens en tête de liste. Notre objectif a toujours été – et est toujours – de réaliser le parc de Saint-Valentin dans le cadre d'un processus ouvert et transparent, et à échelle humaine, qui tient compte des préoccupations du milieu concernant tous les aspects du projet.

Il est prévu que TransAlta-Venterre poursuive ses actions de communication et de consultation tout au long des prochaines étapes menant à la réalisation du projet de même que pendant toute la durée de sa phase d'exploitation.

Sommaire des activités de consultation réalisées

- Organisation de cinq visites de parcs éoliens (Baie des sables, Maple Ridge, Châteauguay (NY) et Melancthon)
- Ouverture d'un bureau de projet
- Tenue de trois événements « portes ouvertes »
- Création d'une section spécifique au projet sur le site Web de l'entreprise
- Diffusion de bulletins d'information
- Numéro sans frais
- Tenue de plus d'une soixantaine de rencontres individuelles
- Tenue de plus d'une quarantaine de rencontres de groupe
 - Représentants gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral)
 - Saint-Blaise-sur-Richelieu
 - Saint-Valentin
 - Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
 - Saint-Cyprien-de-Napierville
 - Saint-Bernard-de-Lacolle
 - Député provincial du comté de Saint-Jean
 - Député fédéral du comté de Saint-Jean
 - Députée du comté provincial de Saint-Jean????
 - Député provincial de Huntington
 - MRC du Haut-Richelieu
 - Bureau régional du ministère des Affaires municipales
 - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Saint-Valentin
 - Organisations agricoles
 - UPA de Napierville
 - UPA de Lacolle
 - UPA Saint-Jean-Valleyfield
 - Citoyens et propriétaires
 - Saint-Valentin
 - Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
 - Lacolle
 - Saint-Blaise-sur-Richelieu
 - Saint-Cyprien
 - Napierville
 - Entreprises et acteurs économiques
 - Camping Grégoire
 - Chambre de commerce du Haut-Richelieu

- Associations, festivals et regroupements sociaux
 - Association des aérostiers
 - International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu
 - Cellule Enjeu Jeunesse (Environnement jeunesse Saint-Jean)

- Milieu éducatif
 - École Dr Alexis-Bouthillier

- Médias
 - Journal Le Coup d'œil
 - Journal Le Canada Français
 - Journal Le Richelieu
 - Télé communautaire, chaîne 9

Détails des diverses activités de consultation/rencontres

Voici en détail les activités de consultation et d'information réalisées depuis 2006 :

Juin 2006	<p>Rencontre avec Ginette Biéri, mairesse de Saint-Blaise, et Martin Grégoire, directeur de l'UPA Napierville (Saint-Blaise). Air Énergie TCI Inc. a présenté l'appel d'offre d'Hydro-Québec et de l'information la concernant. Discussions concernant l'impact sur le milieu agricole;</p> <p>Hélimax et Air Énergie TCI Inc. ont fait une présentation sur l'énergie éolienne, l'appel d'offre d'Hydro-Québec et Air Énergie TCI Inc. Les organisations présentes étaient le conseil municipal de St-Blaise, l'UPA Napierville, l'UPA Lacolle, le maire et le directeur général de Saint-Valentin de même que le responsable de l'aménagement de la MRC Haut-Richelieu. La rencontre a eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Blaise.</p>
Juillet 2006	<p>Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Blaise dans le but de demander la permission d'installer un mât météo.</p>
Août 2006	<p>Rencontre avec Jean-Pierre Paquin, député provincial du comté de Saint-Jean, dans le but de présenter le projet à son étape préliminaire.</p>
Septembre 2006	<p>Rencontre avec Claude Bachand, député fédéral du comté de Saint-Jean, dans le but de présenter le projet à son étape préliminaire.</p> <p>Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Valentin concernant le projet. Air Énergie TCI Inc. a proposé de développer un projet d'environ 30 éoliennes sur le territoire de la municipalité.</p>
Novembre 2006	<p>Rencontre avec le député provincial de Huntington dans le but de présenter le projet qui sera situé sur le territoire qu'il représente;</p> <p>Rencontre avec la Cellule Enjeu Jeunesse (Environnement jeunesse Saint-Jean) dans le but d'expliquer ce qu'est l'énergie éolienne de même que le projet éventuel</p>

de Saint-Valentin.

- Décembre 2006 Rencontre avec Claude Bachand, député fédéral du comté de Saint-Jean afin de discuter du projet en général et du RCI proposé par la MRC Haut-Richelieu en particulier.
- Février 2007 Rencontre avec les membres de l'UPA Lacolle (Saint-Valentin).
- Mars 2007 Rencontre d'information avec le conseil municipal de Saint-Cyprien de Napierville;
- Une visite du parc éolien Maple Ridge Wind Farm à Lowville, dans l'état de New York, a été organisée par Air Énergie TCI Inc. à l'intention des propriétaires, des municipalités, de l'UPA et des citoyens susceptibles d'être touchés par le projet proposé. Les personnes présentes incluaient des propriétaires de Saint-Valentin, de Saint-Paul et de Saint-Cyprien, des membres du conseil municipal de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien, le responsable de l'aménagement de Saint-Paul de même que des directeurs de l'UPA du secteur et d'autres régions environnantes.
- Avril 2007 Rencontre avec Serge Gibeault, directeur général de la municipalité de Saint-Valentin, afin de discuter du projet et de la rencontre à venir avec l'UPA.
- Rencontre avec les membres de l'UPA Saint-Valentin, les membres du conseil de Saint-Valentin, le directeur général de Saint-Valentin et M^e Lamarre, avocate de l'UPA. La municipalité de Saint-Valentin a demandé à M^e Lamarre d'analyser et d'émettre ses commentaires concernant les contrats d'option et d'acte de propriété superficielle proposés par Air Énergie TCI Inc.
- Rencontre avec Serge Gibeault concernant les compensations financières pour la municipalité.
- Mai 2007 Rencontre avec Martin Baccichet de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le but de présenter le projet et de convenir d'une action à prendre afin d'éviter tout impact négatif sur les activités du festival.
- Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Cyprien dans le but de présenter le projet et de recueillir ses impressions.
- Juin 2007 Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Valentin et Serge Gibeault, directeur général, dans le but de présenter les derniers développements concernant le projet et de discuter des compensations financières.
- Rencontre avec les propriétaires concernés par le projet afin de présenter ce dernier à son étape actuelle et de discuter de problèmes éventuels.
- Juillet 2007 Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle afin de présenter le projet.
- La municipalité de Saint-Valentin a tenu une consultation publique concernant le projet et a répondu aux questions et aux craintes de la population.
- Rencontre avec Serge Gibeault, directeur général de Saint-Valentin, afin de discuter de l'envergure du projet, des derniers plans proposés et de la possibilité d'implanter des câbles électriques longeant la route municipale.
- Août 2007 Rencontre avec M. Fortin, conseiller, et Serge Gibeault, directeur général de Saint-Valentin, afin de discuter du RCI 435 de la MRC Haut-Richelieu.

Rencontre avec Serge Gibeault dans le but de faire le point sur certaines limites de lots et de préparer un mémoire concernant le projet.

Rencontre avec le maire et le directeur général dans le but de présenter le projet révisé qui prévoit l'implantation de 2 éoliennes sur le territoire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et de déterminer le statut d'une section de route située au nord de la municipalité. La possibilité de compensations a été abordée, et l'approbation du projet a été demandée.

Rencontre avec le bureau régional du ministère des Affaires municipales concernant le RCI 435 et le projet de règlement 446 de la MRC Haut-Richelieu.

Rencontre avec Jacqueline Bisailon, présidente de la section locale de l'UPA Saint-Valentin/Lacolle, dans le but de présenter le dernier plan du projet et de demander l'appui de l'UPA. L'UPA locale a appuyé le projet à la suite d'un vote de ses directeurs.

Septembre 2007 Rencontre avec les membres du conseil municipal de Saint-Valentin concernant les derniers détails d'une entente commerciale avec la municipalité. Le montant des redevances et la remise en état des routes suivant la période de construction ont fait entre autres partie de l'entente.

Novembre 2007 Un projet impliquant des élèves de première secondaire de l'école Dr Alexis-Bouthillier a été mis en branle, en collaboration avec des enseignantes de l'école. Les coûts reliés à cette activité ont été en partie assumés par Air Énergie TCI Inc. Celle-ci a préparé l'aspect technique du projet alors que les enseignantes ont veillé à l'aspect pédagogique.

Une lettre expliquant le projet du parc éolien de Saint-Valentin, qui a été soumis à Hydro-Québec, a été envoyée à l'ensemble des citoyens des municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et de Saint-Valentin de même qu'aux résidents des municipalités de Lacolle et de Saint-Blaise-sur-Richelieu demeurant à proximité du site proposé. À la suite de cet envoi, quelques citoyens de Saint-Paul ont communiqué avec Air Énergie TCI Inc. pour obtenir plus de détails sur le projet.

Décembre 2007 Un souper regroupant la majorité des propriétaires concernés a été offert par Air Énergie TCI Inc. Une mise au point sur la soumission présentée à Hydro-Québec et des commentaires de la part des propriétaires ont suivi le repas.

Un représentant d'Air Énergie TCI Inc. a aidé les élèves de première secondaire de l'école Dr Alexis-Bouthillier à confectionner des mini-éoliennes ayant comme génératrice de petits moteurs récupérés sur des lecteurs CD non fonctionnels. Sept groupes totalisant 210 élèves ont participé à cette activité tenue dans le cadre du cours Science et technologie. Chaque groupe a travaillé sur ce projet durant 5 périodes. Un plan de travail ainsi qu'un résumé des recherches effectuées devaient également être remis par les élèves. Le but visé par le projet était de permettre aux élèves de mieux connaître les sources d'énergie renouvelable et d'améliorer leurs habiletés manuelles.

Un article expliquant le projet a été publié dans le journal local Le Coup d'œil. L'entente avec l'UPA, les redevances anticipées pour la municipalité ainsi que certains détails du projet y ont été traités.

Un calendrier de l'année 2008 ayant comme thème l'énergie éolienne a été remis

	<p>aux propriétaires concernés par le projet de même qu'aux 70 élèves de première secondaire de l'école Dr Alexis-Bouthillier qui ont participé à l'activité Mini-éoliennes.</p> <p>Un article traitant du projet de mini-éoliennes tenu en collaboration avec l'école Dr Alexis-Bouthillier, a été publié dans le journal régional Le Canada Français.</p> <p>L'article paru dans Le Coup d'œil a été repris par le journal régional Le Canada Français.</p>
Mars 2008	<p>Rencontre avec les membres du conseil municipal de Saint-Valentin dans le but de présenter les détails de la soumission remise, les étapes à venir, les diverses possibilités en cas de réponse positive ou négative d'Hydro-Québec et les problèmes susceptibles de survenir au cours des mois à venir.</p> <p>Rencontre avec Lucille Méthé, députée du comté de Saint-Jean, dans le but de présenter les derniers développements concernant le projet proposé.</p> <p>Rencontre avec Albert De Martin, député provincial de Huntington, dans le but de présenter les derniers développements concernant le projet proposé.</p>
Mai 2008	<p>Les syndicats locaux de l'UPA ont été consultés. Les préoccupations de l'UPA étaient à l'effet que le design du parc éolien ne devait pas nuire aux méthodes culturelles. Par suite de ces représentations, les contrats d'octroi d'option signés avec les propriétaires comprennent dorénavant des clauses concernant les obligations de réparer en cas de problèmes éventuels de drainage, de clôtures, de chemins d'accès et de restauration des lieux après la fermeture.</p>
Juin 2008	<p>Rencontre avec les propriétaires dans le but de présenter une mise à jour.</p>
Août 2008	<p>Visite du camping Grégoire. Les représentations du propriétaire du camping concernent le climat sonore furent entendues. Une mesure du climat sonore préexistant a été faite au moment jugé le plus approprié par le propriétaire du camping.</p>

Septembre 2008 Visite du parc éolien de Melancthon (Ontario) avec les propriétaires concernés par le projet. Il en a résulté qu'un propriétaire a accepté qu'une deuxième éolienne soit implantée sur son terrain.

Janvier 2009 Rencontre avec les représentants de l'International de montgolfières et l'association des aérostiéristes. Les représentations de l'International de montgolfières concernaient le plan de sécurité qu'il faudrait mettre en place conjointement avec l'initiateur, le festival et l'association des aérostiéristes.

Participation rencontre consultation publique??? de la MRC du Haut-Richelieu concernant son projet de RCI 460. Les distances de protection des immeubles protégés ainsi que de plusieurs autres éléments ont été discutées.

- Février 2009 Rencontre avec des membres du conseil de la MRC afin de discuter des normes proposées aux règlements 460 et 462.
- Mars 2009 Visite du parc éolien de Châteauguay (New York) avec le propriétaire du camping Grégoire.
- Rencontre avec le conseil d'administration de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu dans le but de présenter le projet et de faire part des récents développements au niveau de la réglementation régionale.
- Mai 2009 Rencontre avec les représentants de l'International de montgolfières. Les représentations de ce dernier concernaient les aspects visuels du projet. Un modèle 3D fut présenté à la grande satisfaction de tous.
- Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville dans le but de discuter de la possibilité d'implanter deux ou trois éoliennes sur le territoire de cette municipalité, dans le cadre du projet de Saint-Valentin.
- Septembre 2009 Participation à la consultation publique concernant le projet de règlement n° 315 de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville. Une lettre a été adressée au conseil de ville concernant les distances séparatrices entre les habitations et les éoliennes (Annexe xxxx).
- Rencontre avec le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Saint-Valentin, et présentation du PIIA.
- Participation assemblés consultation publique???? de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix concernant son projet de règlement sur les usages conditionnels. Les distances de protection des habitations ainsi que de plusieurs autres éléments ont été discutées, dont les impacts éventuels sur l'industrie touristique du secteur.
- Novembre 2009 Rencontre avec la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix concernant les conséquences des changements apportés aux distances de protection par les nouveaux règlements sur les emplacements projetés préalablement, advenant qu'ils soient appliqués au projet déjà déposé.
- Décembre 2009 Présentation du projet devant la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, dans le but d'établir des contacts avec les entreprises susceptibles d'être touchées par le projet et de recueillir les commentaires des gens d'affaires de la région.
- 18 janvier 2010 Conférence de presse du Festival de Saint-Valentin. Annonce de la commandite par TransAlta-Venterre du Festival. Plusieurs représentants du milieu étaient présents (représentants des municipalités de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix)
- 21 janvier 2010 Rencontre de la direction de l'International de montgolfières et de l'association des aérostatiers. Discussion d'un plan d'urgence (Annexe xxx)
- 15 février 2010 Rencontre avec la municipalité de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix concernant le repositionnement des éoliennes sur son territoire. Il a été alors convenu d'une rencontre entre TransAlta-Venterre et les résidents compris dans le secteur entourant les éoliennes dans un rayon de 1000 m, afin d'accorder des dérogations mineures. Il a été convenu que seule la directrice générale assisterait à une rencontre, sans la présence d'élus. TransAlta-Venterre a soumis à l'approbation de la municipalité une copie de la lettre d'invitation (Annexe xxxxxx).

- 1^{er} avril 2010 Rencontre d'information avec la directrice générale, le maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et les résidents de la municipalité habitant dans un rayon de 1000 m des éoliennes afin de faire accepter les positions. Les résidents ont alors refusé suite aux recommandations de la municipalité. À la suite de la rencontre, la municipalité a fait parvenir une lettre à TransAlta-Venterre l'informant que les citoyens refusaient les positions proposées (Annexe XXX)
- 21 juin 2010 Rencontre avec l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu afin de présenter la configuration du projet et les simulations visuelles et de répondre aux questions et interrogations suscitées par le projet en particulier et par l'énergie éolienne en général. La rencontre a permis également de s'assurer auprès de l'Office que les parties prenantes du projet avaient été consultées, notamment les organisateurs de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, la question du partage du territoire a été discutée avec les utilisateurs du réseau cyclable la Route Verte. À cet effet, un projet de panneau explicatif et de visite « portes ouvertes » du parc éolien a été suggéré.
- Il a également été suggéré de mettre en place un belvédère d'observation qui serait commandité par TransAlta-Venterre afin d'informer les gens sur l'énergie éolienne. Les membres nous ont fait part alors de leurs commentaires et de leurs suggestions concernant le projet.
- Une simulation visuelle additionnelle a été réalisée suite aux informations obtenues lors de la rencontre avec l'Office du Tourisme (Annexe xxx - vue vers les montagnes du Vermont).
- 20 juillet 2010 Rencontre entre TransAlta-Venterre et la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix afin de présenter la nouvelle configuration avec les positions à 1000 m des habitations de Saint-Paul. Les représentants alors présents (la directrice générale, le maire et l'inspecteur municipal) ont convenu de présenter et d'appuyer les positions lors de la prochaine rencontre du conseil municipal du 3 août 2010. Une lettre résumant le contenu de la rencontre a été transmise à la municipalité à la suite de cette rencontre (Annexe XXXXXX). Une résolution a confirmé la réception de cette lettre (Annexe xxxx).
- 2 août Rencontre avec le conseil d'administration et le syndicat de base de l'UPA de Napierville afin de discuter des enjeux entourant le projet et de la ligne de transport d'Hydro-Québec. Il a été convenu que TransAlta-Venterre accepterait de participer au processus de consultation concernant la ligne si Hydro-Québec était d'accord. L'UPA a demandé à ce que TransAlta-Venterre verse des compensations financières aux propriétaires qui subiraient les impacts de la ligne d'Hydro-Québec. Des questions ont été posées sur la relocalisation du poste élévateur situé maintenant sur le territoire de Saint-Valentin, en milieu agricole, suite au refus de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville de l'accueillir sur son territoire.
- 3 août 2010 Présence de TransAlta-Venterre à la rencontre du Conseil afin de faire un suivi sur la rencontre du 20 juillet. Le Conseil a alors donné son accord verbal sur les positions proposées à 1000 m et a mentionné la présence de TransAlta-Venterre dans l'audience afin de répondre aux questions.
- 10 août 2010 Rencontre avec le Conseil consultatif d'urbanisme afin de présenter le projet et les intervenants de TransAlta-Venterre, nouvel acquéreur du projet.
- 25 octobre 2010 Rencontre avec le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie afin de présenter le projet et de parler d'un projet de revalorisation des secteurs biologiques sensibles.

26 octobre 2010	Rencontre avec le comité « Don Quichotte » afin de discuter des enjeux et de répondre à ses questions.
11 novembre 2010	Rencontre avec le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) afin de présenter le projet et d'expliquer le contenu de l'étude d'impact sur l'environnement.
16 décembre 2010	Rencontre avec l'UPA Saint-Jean-de-Valleyfield afin de présenter le projet et de discuter des enjeux que constituent les pertes agricoles. De l'information concernant la demande à la CPTAQ a été remise à l'UPA afin de permettre une analyse préliminaire par le syndicat. Il a alors été convenu que les fondations seraient rabaisées à 2 m de profondeur et que le réseau collecteur serait enfoui à 1,6 m et à 2,5 m sous les cours d'eau. De plus, l'UPA a proposé la nomination d'un représentant qui suivrait l'exécution des travaux de construction.
10 janvier 2011	Conférence de presse du Festival de Saint-Valentin pour l'annonce de la subvention versée au festival.
14 février 2011	Présence de TransAlta-Venterre au souper annuel de fermeture du Festival de Saint-Valentin.
28 janvier 2011	Rencontre avec le député fédéral Claude Bachand afin de présenter une mise à jour du projet et de répondre aux questions.
1 ^{er} février 2011	Présentation et mise à jour du projet au conseil administratif de la MRC du Haut-Richelieu.
17 février 2011	Rencontre avec le représentant du syndicat de base de l'UPA Lacolle afin de discuter d'éventuelles mesures de mitigation visant à diminuer ou à éliminer les pertes agricoles reliées au projet de Saint-Valentin.

Rencontres « portes ouvertes »

L'initiateur du projet a également privilégié des rencontres d'information destinées au grand public. Ces rencontres, au nombre de trois, ont été tenues à des moments clés du développement du projet, soit à partir du moment où les études de pré faisabilité ont confirmé la possibilité de développer le projet et lorsque le projet a été retenu par Hydro-Québec. Le public en général a été invité par le biais d'annonces dans les journaux et d'un publipostage destiné aux résidents de toutes les municipalités concernées par le projet.

Ainsi, trois rencontres de type «portes ouvertes» ont eu lieu :

Mai 2007	Une présentation de même qu'une rencontre d'information et de discussion ont eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Valentin. La population environnante a été invitée par le biais des journaux locaux et de lettres distribuées aux citoyens des municipalités du secteur.
Juin 2008	Une rencontre à Saint-Valentin a réuni plus d'une quarantaine de personnes. Cette rencontre a notamment permis d'identifier les points de vue sélectionnés en vue de l'étude paysagère.

Décembre 2010 Une soirée d'information a été organisée afin de présenter à nouveau le projet aux gens et de répondre à leurs questions. Près d'une centaine de citoyens se sont déplacés pour venir consulter les cartes et discuter avec l'équipe de professionnels responsable du projet.

En mai 2007, dès que les études de pré faisabilité eurent confirmé la possibilité de développer un projet éolien à Saint-Valentin et dans les environs, l'initiateur du projet a organisé un événement de consultation du grand public, de type « portes ouvertes ». Près de 50 personnes ont participé. Un mini-questionnaire ayant pour but de mettre en évidence les enjeux soulevés par le projet et d'identifier les besoins en information, a été distribué. Les questions visaient à définir :

- le niveau de connaissance relatif à l'énergie éolienne en général;
- le niveau de satisfaction face aux documents de planification présentés par l'initiateur à la population;
- les enjeux dont devrait tenir compte l'initiateur dans le développement de son projet, et
- les besoins spécifiques en information de la population.

Il est ressorti de cette première consultation de type « portes ouvertes » que la majorité des participants (75 % des répondants) considéraient détenir suffisamment d'information pour se former une opinion sur le projet et que plus de 80 % étaient favorables au projet tel que présenté alors par l'initiateur.

En juin 2008, à la suite de l'annonce de l'octroi du contrat à???? Hydro-Québec Distribution, l'évènement « portes ouvertes » a attiré plus d'une quarantaine de personnes. La grande majorité d'entre elles assistaient pour la première fois à un événement de consultation tenu par l'initiateur. Un mini-questionnaire ayant pour objectif de mettre en évidence les enjeux soulevés par le projet et d'identifier les besoins en information, a été distribué. Les questions visaient, tout comme le premier questionnaire, à définir :

- le niveau de connaissance relatif à l'énergie éolienne en général;
- le niveau de satisfaction par rapport aux documents de planification présentés par l'initiateur à la population;
- les enjeux dont devrait tenir compte l'initiateur dans le développement de son projet;
- les besoins spécifiques en information de la population.

Il est ressorti de cette deuxième consultation de type « portes ouvertes » que les participants avaient besoin de plus d'information sur le projet, qu'ils provenaient d'endroits plus éloignés de l'aire du projet que lors de la première rencontre, qu'ils privilégiaient les journaux locaux pour être informés et que la part de participants favorables au projet avait diminué de près de la moitié par rapport à l'ensemble des participants présents lors de la première rencontre « portes ouvertes ».

En décembre 2010, la soirée d'information a permis de présenter aux citoyens les différents changements apportés au projet. Plusieurs affiches, cartes et simulations visuelles ont été mises à la disposition de la population, et plus d'une douzaine de spécialistes du projet étaient sur place pour répondre aux questions. De plus, un atelier de simulation sonore a été offert aux citoyens intéressés. Cette activité a été

fort appréciée par les participants. Les questions les plus fréquentes posées au cours de cette soirée ont été reproduites, avec les réponses, dans des bulletins d'information et sur le site Web afin de rendre cette information disponible à l'ensemble de la population.

Ces trois événements de consultation se sont avérés très importants car ils ont permis :

- d'établir un contact direct avec la population, notamment en leur montrant des simulations visuelles à partir de Saint-Valentin, de Lacolle et de Napierville et d'autres endroits du secteur, et de recueillir par conséquent de nombreux commentaires spécifiques qui ont été colligés et intégrés dans la liste des enjeux figurant à la section suivante;
- de comprendre les appréhensions des gens et de répondre aux préoccupations et aux questions particulières de la population;

d'adapter ses activités d'information et de consultation en fonction des populations vivant dans les municipalités voisines et dans la MRC en général, tout en maintenant une bonne qualité d'information au niveau local.

Consultation des agences gouvernementales

Plusieurs agences gouvernementales ont été consultées afin de leur présenter le projet et de discuter notamment des enjeux et des programmes d'inventaire. Ces agences incluent le MDDEP, le MRNF et le SCF pour discuter des protocoles utilisés pour définir les programmes d'inventaire faunique, de même que le MCCCCF pour discuter des différentes études archéologiques.

En outre, la consultation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), au tout début du processus, a permis d'optimiser le design des emplacements et des chemins d'accès sur les terres agricoles. Le projet fait actuellement l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Enfin, Transports Canada et NavCanada ont été informés du développement du projet dès l'installation des mâts de mesure, et ils seront informés ultérieurement, notamment lors de la définition du plan de balisage lumineux.

Enjeux

Les enjeux qui ont été identifiés au cours de l'ensemble du processus de consultation sont les suivants :

Enjeux	Intervenants ayant soulevé l'enjeu	Éléments considérés pour prendre en compte l'enjeu	Référence dans l'Étude d'impact sur l'environnement
La justification du projet par rapport à la demande en électricité	Public	-Projet élaboré dans le cadre d'un appel d'offre	Sections 1.2.2 et 1.2.3
Les impacts sur les activités agricoles	CPTAQ, UPA et agriculteurs	-Localisation adéquate des infrastructures; -Engagement à des compensations en fonction du cadre de référence d'Hydro-Québec	Sections 3.3.1.3 et 5.3.2
Les impacts sur l'industrie touristique (dont l'International de montgolfières)	Municipalités, public	-Développement d'une bonne connaissance des caractéristiques des produits touristiques -Concertation avec les organisateurs du festival	Sections 3.3.1.3 et 5.3.2
Le démantèlement	Municipalités, agriculteurs et public	-Rappel des conditions du contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec (obligation de verser des garanties financières pour le démantèlement)	Sections 2.1.4 et 2.2.3.3
Les retombées économiques et la création d'emplois dans la région	Municipalités, agriculteurs et public	-Description précise des coûts de préparation, de construction et d'exploitation; -Concertation amorcée avec les gens d'affaires locaux et régionaux	Sections 2.2.7, 5.3.1 et 5.5.2.1
Les niveaux de bruit	Public	-Relevé du climat sonore en fonction de demandes spécifiques; -Simulations sonores en fonction de scénarios prudents	Sections 3.3.8 et 5.5.2.3
Les impacts visuels	Municipalités, public	-Réalisation de simulations visuelles en fonction de demandes spécifiques	Sections 3.3.7 et 5.3.6
Les impacts sur les populations d'oiseaux migrateurs	Public	-Réalisation des inventaires adéquats	Sections 3.2.6 et 5.2.7
Les impacts sur la santé humaine	Public	-Recherche exhaustive dans la littérature scientifique	Section 5.3.8
Les impacts sur la santé des animaux	UPA, agriculteurs, public	-Recherche exhaustive dans la littérature scientifique	Sections 5.2.7, 5.2.8, 5.2.10, 5.2.11 et 5.2.12

Le type d'éoliennes prévu	Public	-Description exhaustive de la technologie utilisée	Section 2.2.2.4
Les coûts du projet	Public	-Description précise des coûts de préparation, de construction et d'exploitation	Section 2.2.7
Impact sur les valeurs immobilières	Municipalités, public	-Recherche exhaustive dans la littérature pertinente	Section 5.3.1.3

Évolution du projet en fonction de la consultation en continu

L'ensemble des activités d'information et de consultation qui se sont tenues de manière continue depuis 2006 a permis au promoteur d'améliorer le design général du projet et de l'adapter de manière plus optimale en fonction des particularités régionales. De manière spécifique, toutes les activités d'information et de consultation ont permis de générer différents scénarios de localisation des infrastructures du projet (chemins d'accès, aires de travail) de même que différents scénarios de configuration générale des emplacements d'éoliennes.

Localisation des infrastructures du projet

Au cours du développement du projet, plusieurs changements ont été apportés concernant la localisation, les aires de travail et les chemins d'accès sur chacun des lots agricoles visés. Chaque propriétaire a pu, à plusieurs occasions, demander des changements au tracé des chemins ainsi qu'aux emplacements exacts des aires de travail des éoliennes. Ces demandes ont entraîné plus d'une dizaine d'itérations de la part de l'initiateur du Projet.

Par la suite, les emplacements des chemins d'accès et des éoliennes ont été validés par différentes communications avec certains des intervenants impliqués dans le processus de demande d'autorisation à la CPTAQ. Le design des infrastructures du projet a été optimisé en plusieurs étapes, avec l'aide de nombreux intervenants tout au long des trois ans et demi qu'aura duré le développement du projet.

Scénarios de relocalisation

Les différentes activités de consultation et d'information ont également entraîné des changements de configuration générale du projet. En effet, les commentaires et les demandes des acteurs du milieu rencontré ont amené l'initiateur du projet à s'éloigner autant que possible des résidences et des immeubles protégés. De ce fait, la configuration des emplacements du projet a dû être révisée plusieurs fois. Initialement concentré en trois endroits de Saint-Valentin, l'agencement général des éoliennes s'est déconcentré, diminuant ainsi son impact sur le climat sonore, mais s'étendant en périphérie. Les différents scénarios d'extension des sites d'implantation ont envisagé des emplacements à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et à Saint-Cyprien-de-Napierville. Chacun de ces scénarios a donné lieu à plusieurs discussions avec les municipalités en cause.

Pour l'instant, aucune éolienne n'est prévue à Saint-Cyprien-de-Napierville, mais la communication est positive et les différentes possibilités d'extension des emplacements du projet vers cette municipalité semblent trouver écho auprès des représentants de cette municipalité.

Le scénario de configuration retenu propose plutôt une configuration en cinq endroits :

- la grappe d'éoliennes du nord a été scindée en deux, et s'étend désormais légèrement vers l'est par rapport au design proposé en début de développement du projet;
- la grappe d'éoliennes du centre a été éloignée du camping Grégoire, diminuant également le nombre d'éoliennes situées dans un rayon de 1 km du camping;
- une grappe d'éoliennes a été proposée dans le centre-est.

Le design proposé résulte de l'étude et de l'analyse de l'ensemble des commentaires et des demandes adressés à l'initiateur au cours de toutes les activités d'information et de consultation tenues au cours du développement du projet.

Optimisation du projet en fonction de l'acceptabilité sociale

L'ensemble des modifications apportées au projet, à la suite des différentes activités de consultation et d'information, a permis un processus d'optimisation soutenu et adapté en fonction des commentaires émis par tous les acteurs du milieu, au cours des activités de consultation et d'information. Au terme de ce processus, il est apparu opportun pour l'initiateur de présenter une configuration qui comporte un certain nombre d'emplacements alternatifs au cas où des déplacements supplémentaires seraient requis ultérieurement, dans le cadre de démarches d'obtention de permis et d'autorisation auprès des municipalités, de la CPTAQ et du MDDEP.

Ainsi, l'initiateur a préféré proposer un scénario de parc éolien comportant 28 emplacements potentiels pour un projet qui ne comptera que 25 éoliennes. Ce scénario est apparu comme étant le plus transparent dans une perspective d'acceptabilité sociale.